



Avis sur le projet de plan stratégique 2012-2015 de la Commission scolaire de Montréal

D'entrée de jeu, l'Association des cadres de Montréal (ACM) reçoit positivement le diverses propositions de projet de Plan stratégique 2012-2015 de la Commission scolaire de Montréal soumis à la consultation. Les valeurs, les orientations et la vision qui y sont présentées nous paraissent cohérentes et en continuité avec celles qui ont été mises de l'avant par la CSDM depuis l'élaboration de sa première planification stratégique, notamment la vision décrite par la présidence et la direction générale dans le cadre des discours de la rentrée administrative 2011-2012.

Cependant, deux éléments retiennent l'attention de l'ACM :

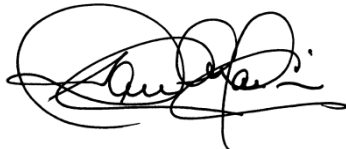
- D'une part, le projet de planification stratégique réfère spécifiquement à des structures de l'administration de la CSDM, notamment les Réseaux et le Bureau des relations avec la communauté (BRAC). Or, ces deux structures font présentement l'objet d'une importante réflexion dans le cadre des travaux qui concernent la *Commission scolaire nouvelle*. Pour l'heure, cette référence ne cause pas problème. Cependant, si d'importantes tâches liées à la planification stratégique de la CSDM devaient reposer principalement sur des structures appelées, sinon à disparaître, du moins à subir un remodelage important, ceci pose sans conteste la question de la *pérennité des dossiers*. Au fil des ans et des réformes, les membres de l'ACM ont ainsi vu des dossiers, pourtant jugés prioritaires à un moment donné de l'histoire de la CSDM, tomber entre deux chaises, faute de porteur désigné.
- D'autre part, le projet de planification stratégique n'énonce qu'en filigrane les importants défis qui incombent à son administration au cours, précisément, des trois prochaines années. Tout d'abord, rares sont les intervenants politiques ou publics qui défendent, même avec un minimum de conviction, les commissions scolaires et leur administration; ceci à un tel point que d'aucuns semblent avoir lancé la serviette : *les commissions scolaires ont perdu la bataille de l'opinion publique*, entend-on. Plus encore, l'avenir même de la CSDM et de sa gouvernance, du moins sous sa forme actuelle, paraît compromis par l'imposant déficit dont témoignent ses états financiers. Il semble ainsi imprudent, dans ce contexte, que la planification stratégique de la CSDM ne mette pas cette préoccupation

nécessaire au regard d'un important redressement de ses finances et d'un retour à des principes de saine gestion des fonds publics au tout premier plan. À tout le moins, les préoccupations et allégations de la CSDM qui ont trait à son sous-financement devraient nécessairement paraître à sa planification stratégique.

En conséquence des préoccupations exprimées, l'ACM recommande les modifications suivantes au projet de plan stratégique 2012-2015 de la CSDM :

- 1) Que le projet évite toute référence à un élément spécifique de la structure administrative actuelle de la CSDM; les responsabilités devraient davantage être attribuées, lorsque requis, aux *services centraux*, de façon générique.
- 2) Que le projet comporte des énoncés clairs qui concernent la situation financière de la CSDM, les représentations visant la reconnaissance d'un sous-financement allégué ainsi que des objectifs concrets relatifs, sinon au retour à l'équilibre budgétaire, du moins à un redressement important de ses états financiers.

Espérant que ces éléments soient pris en considération,



Président,

au nom de l'exécutif et des quelques 95 gestionnaires membres de l'ACM, œuvrant avec cœur et conviction à l'administration de la Commission scolaire de Montréal